

Une église aux citoyens

Jean-Paul Lacroix

Numéro 131, hiver 2011–2012

Un patrimoine à convertir

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/65740ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lacroix, J.-P. (2011). Une église aux citoyens. *Continuité*, (131), 40–43.

Une église aux citoyens



Intérieur de l'église à l'hiver 2009, quelques mois avant le début des travaux de transformation.

Photo : Municipalité de La Durantaye

L'église Saint-Gabriel de La Durantaye, construite en 1910-1911, d'après les plans de l'architecte David Ouellet.

Photo : Municipalité de La Durantaye



Devant le sort incertain du patrimoine religieux, une préoccupation doit sous-tendre la réflexion : les actions envisagées doivent satisfaire les besoins réels de la communauté en protégeant ces biens identitaires. À La Durantaye, dans Bellechasse, la solution est née du consensus établi entre les acteurs sociaux et les résidants.

Récit d'une démarche de conversion rassembleuse.



La Corporation communautaire ladurantoise s'occupe désormais de la gestion de la partie communautaire de l'édifice transformé.

Photo : Municipalité de La Durantaye



par Jean-Paul Lacroix

En 2005, la communauté de La Durantaye, dont je suis maire depuis 2009, a dû composer avec deux problèmes : la vétusté de sa salle municipale et les coûts de plus en plus élevés liés au maintien de son église. Le conseil municipal et l'Assemblée de la fabrique ont alors décidé d'unir leurs efforts pour examiner les possibilités de solutions. Dès le départ, ils ont cherché à mobiliser les Ladurantois autour de cette importante réflexion. Lors d'une assemblée publique à

laquelle je participais en tant que simple citoyen, nous avons parlé des difficultés rencontrées, de l'avenir et de certaines transformations d'églises réalisées ailleurs. Les résidants présents ont émis le souhait que cette option soit étudiée plus en profondeur. On sentait déjà, au sein de la population, le vif intérêt qui allait devenir une des clés du succès de cette entreprise. Un document de réflexion sur la transformation et l'adaptation de l'église Saint-Gabriel a été déposé au conseil municipal et à l'Assemblée de la fabrique. Ce qui y était suggéré ? Qu'on la transforme en partie en centre communautaire pour que l'on

Durant les travaux, les offices religieux étaient célébrés dans le gymnase de l'école de La Durantaye et plusieurs objets ont été entreposés dans le presbytère.

Photo : Jacinthe Pouliot

puisse y tenir des activités sociales, récréatives et culturelles, tout en conservant une section à vocation religieuse, où l'on pourrait continuer à pratiquer le culte. Un comité de travail a été formé et mandaté pour voir à l'avancement du dossier. Il était composé de représentants du conseil municipal, de l'Assemblée de la fabrique, d'organismes du milieu, d'un agent culturel de la MRC et d'un agent de développement en milieu rural du CLD. Je m'y suis pour ma part impliqué en tant que délégué du Club de l'âge d'or et j'y ai joué un rôle de coordination pour la préparation de différents documents. Véritable pierre angulaire du projet, ce groupe a été essentiel à la réussite de la démarche.

PRÉPARER LE TERRAIN

Des représentants du comité ont visité plusieurs églises et chapelles transformées. Ils ont rencontré les responsables des dossiers de transformation, échangé avec eux sur les démarches à entreprendre, pris connaissance des embûches à éviter et posé toutes les questions utiles pour alimenter la réflexion.

Durant cette période, le comité de travail a complété et analysé le carnet de santé de

l'église. Une fois la qualité de sa structure confirmée, nous avons embauché une firme d'architectes pour donner forme au projet. La municipalité et le député provincial ont accepté de payer pour ces services. Afin de bien circonscrire les besoins que les nouvelles installations devraient satisfaire, nous avons consulté les présidents d'organismes susceptibles de les utiliser, puis transmis l'information à l'architecte.

Nous avons également cherché les programmes qui pourraient nous aider à financer le projet. Très tôt, nous avons rencontré des attachés politiques des gouvernements provincial et fédéral. Lorsque l'architecte nous a remis son plan de transformation et d'adaptation avec une estimation des coûts, nous sommes allés rencontrer les députés provincial et fédéral. Enthousiastes, ils ont souligné l'importance d'obtenir la participation du milieu dans notre campagne de financement.

Nous avons constamment tenu la population informée de notre démarche. Ce souci de transparence nous a permis de garder les gens mobilisés, de sorte que quelque 100 citoyens ont participé à la seconde rencontre publique. Ces derniers ont posé des questions, ont fait des suggestions et, fina-

lement, ont donné leur assentiment pour la poursuite du projet. Certains ont même offert leur collaboration pour divers travaux bénévoles.

TROUVER DE L'ARGENT

Fort de cet appui, le comité s'est lancé dans la planification d'une campagne de financement. La réponse à certaines demandes de subventions tardant à arriver, nous avons toutefois dû revoir un peu l'échéancier.

Comme nous voulions favoriser les partenariats, nous avons choisi une formule de coprésidence d'honneur pour notre campagne. La Caisse populaire des Seigneuries de Bellechasse, le conseil municipal et l'Assemblée de la fabrique ont accepté de jouer ce rôle et d'investir d'importantes sommes d'argent dans le projet.

Côté ressources humaines, une équipe de sollicitateurs bénévoles a été créée et formée pour répondre à toutes les questions pertinentes. Nous avons aussi embauché un directeur de campagne pour coordonner les activités. Il travaillait à temps partiel et la municipalité a assumé son salaire. Son action a été essentielle au bon déroulement de cette étape cruciale de notre démarche. Avec les organismes du milieu, nous avons

UN PROJET EXEMPLAIRE

Marie-Josée Deschênes, architecte spécialisée en patrimoine bâti

Ayant séjourné plusieurs étés chez ma tante à La Durantaye lorsque j'étais jeune, c'est la tête remplie de mes souvenirs d'enfance que j'ai visité l'église de la municipalité, convertie en 2009-2010 en centre communautaire par l'architecte Gilles Duchesneau. Mon attachement à ce milieu et mon expérience comme architecte spécialisée en patrimoine bâti m'ont permis de juger autant de la qualité du projet de conversion que de son impact sur « l'esprit des lieux ».

D'abord, l'impact visuel de l'église dans le village n'a pas été affecté. Même si l'édifice a été tout chamboulé du dedans, il en émane, du dehors, la même quiétude que dans mon enfance.

À l'intérieur, le grand volume de la nef a été conservé, donnant à la salle un caractère monumental dont bien peu de salles de réception peuvent s'enorgueillir. Afin de répondre à la nouvelle vocation, une cuisine, un vestiaire et des toilettes ont été aménagés à même la nef. Bien que ces interventions aient grandement transformé l'espace, l'implantation de ces commodités entre les deux rangées de colonnes soutenant la voûte et les murs extérieurs n'est pas sans rappeler les bas-côtés et les tribunes que l'on trouve dans d'autres lieux de culte. De plus, une attention a été portée aux finis des nouvelles cloisons afin qu'ils s'intègrent à l'architecture de la voûte en reprenant tantôt le cintre, tantôt les couleurs pastel, caractéristiques de l'église.

Ce projet exemplaire montre comment une église peut devenir un lieu de rassemblement au service de la collectivité; dans ce cas-ci, on a diversifié les occasions de s'y rencontrer. Autre point fort : les interventions architecturales sont discrètes et réversibles. Et bien que l'église ait radicalement changé, son « esprit » a été préservé.



Derrière la toile, le chœur a été conservé pour la pratique du culte.

Photo : Paul St-Arnaud

planifié un calendrier d'activités de financement. Même la direction de l'école primaire a participé au projet. Des entreprises locales, sous-régionales et mêmes régionales ont été sollicitées. Plus, nous avons fait appel non seulement aux Ladurantois, mais également à leurs parents et amis de l'extérieur. Tous ont évidemment été conviés à s'impliquer en faisant du bénévolat. Enfin, nous avons prévu des mécanismes pour faciliter les dons et remercier les donateurs.

Nous avons finalement lancé notre campagne le 4 mars 2008. L'objectif était d'amasser 265 000 \$ sur les 800 000 \$ nécessaires, le reste de l'argent devant provenir de programmes d'aide gouvernementale au maintien et au développement des infrastructures destinés aux communautés rurales. Pour obtenir ces sommes, nous avons non seulement rempli les demandes officielles, mais nous avons aussi fait des démarches auprès des députés et des ministres concernés.

La réponse de la population de La Durantaye, qui ne compte que 720 âmes, a été exceptionnelle. Les commerces, les organismes, même les jeunes de notre école ont participé à cette collecte de fonds. Résultat : nous avons recueilli un total de 283 500 \$. À cette somme est venu s'ajouter un montant de 538 416 \$ octroyé par le gouvernement du Québec, dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités. À noter que pour se conformer à certaines exigences gouvernementales, la municipalité a convenu avec l'Assemblée de la fabrique de devenir offi-

ciellement propriétaire de l'église Saint-Gabriel, tandis que la fabrique est désormais locataire d'une partie de l'édifice transformé.

RÉALISER LES TRAVAUX

Avec le financement, nous avons pu réaliser les plans et devis définitifs, embaucher un entrepreneur et entamer les travaux à l'automne 2009. Grâce à des équipes de bénévoles dynamiques, la célébration des offices religieux a été transférée dans le gymnase de l'école pour la durée des travaux, et des corvées ont été organisées pour enlever les bancs d'église et faciliter leur vente. Les objets dont nous ne pouvions disposer ont été entreposés dans le presbytère jusqu'à la fin des travaux. Pendant ce temps, le comité s'est employé à planifier la suite des

choses. Nous avons mis sur pied une nouvelle entité juridique, la Corporation communautaire ladurantoise, dont le rôle est d'assurer la gestion de la partie communautaire de l'édifice transformé. Quant à la fabrique, elle loue les espaces voués à la poursuite de la pratique religieuse. La municipalité voit au bon entretien et à la saine gestion de l'édifice.

Nous sommes très fiers de cette démarche de transformation et d'adaptation. La mobilisation, la générosité et la volonté d'innover ont permis à la communauté de La Durantaye de sauvegarder l'une de ses plus importantes richesses. Ce projet témoigne bien de sa vitalité et de sa volonté de s'adapter aux besoins changeants.

Jean-Paul Lacroix est maire de La Durantaye.

AFFLECKDELARIVA



Architecture Restauration et conservation du patrimoine Paysage
T. 514.861.0133 www.affleckdelariva.com

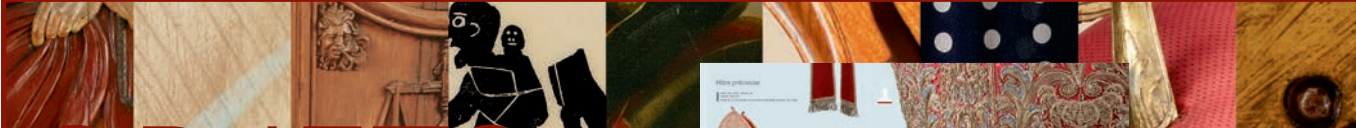
OBJETS

DE RÉFÉRENCE

122 TÉMOINS DE L'HISTOIRE

Découvrez les coups de cœur du Musée de la civilisation, 122 objets choisis comme autant de références culturelles qui racontent à leur manière de nombreux chapitres de l'histoire du Québec.

EDITIONS-HOMME.COM



Mise en scène

une mise, cadeau des prières



Calendrier

notre au cœur du siècle






COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
Québec

MUSÉE DE LA CIVILISATION
Québec

LES ÉDITIONS DE L'HOMME
Une compagnie de Quebecor Media